

Economie “sauvage” et vente directe (déclin et résurgences des pratiques communautaires de l’agriculture en Bretagne)

Tristan Arbousse-Bastide

Résumé :

Cet article développe le point de vue de l’archéologue et de l’anthropologue sur l’évolution des pratiques agricoles et sociales en Bretagne au travers des traces qu’elles ont laissé dans le paysage, l’habitat et l’économie. L’accent est mis sur la déstructuration progressive à partir du 19^e siècle (et parfois dès les 17^e et 18^e siècles) des habitudes communautaires au nom du progrès agricole et de l’économie de marché par le biais du morcellement, puis de l’effacement des repères spatiaux et culturels dans les campagnes. La place anciennement donnée à la vente directe de produits agricoles est présentée comme un indice de la monétisation progressive des échanges en milieu rural qui est symptomatique du passage d’une économie traditionnelle vivrière à l’économie de marché. En Bretagne, ce processus est responsable d’une profonde crise du rapport entre la ville et la campagne caractérisé par l’expansion du mode de vie urbain. Pourtant aujourd’hui le développement de la vente directe ou en circuit court de produits agricoles peut contribuer à relocaliser l’économie en milieu rural.

mots clefs:

Bretagne, pratiques agricoles, habitudes communautaires, paysage, bocage, remembrement, monétisation des échanges, vente directe ou en circuit court.

Summary:

This paper presents an archaeological and anthropological point of view on the evolution of agricultural and social uses in Brittany. The remains of traditional landscapes and ancient households, give us the keys to understand the evolution of rural economy. Since the 19th century (and sometimes as early as 17th-18th ct) agricultural progress through specialization and the appearance of market economy have been pretexts for dismantlement of communal habits. The morcellation of the landscape and later the erasement of field boundaries resulted in the loss of cultural references. The early development of the direct sales of agricultural products is presented as an evidence of the growing importance of money in commercial exchanges in rural areas. It illustrates the transition from a traditional subsistence economy to a market economy. In Brittany this process is responsible for a deep crisis in the relationship between town and country and the expansion of the urban way of life. However, nowadays the development of direct sales of agricultural products may be considered as one of the ways to regenerate local rural economy.

key words:

Brittany, agricultural uses, communal uses, landscape, field boundaries, regrouping of lands, money and exchanges, direct sales.

En Bretagne, l’expansion accélérée, ces dernières années, du mode de vie urbain est symptomatique d’une profonde crise des rapports entre la ville et la campagne. Certaines formes actuelles de la vente directe ou en circuit court de produits agricoles apparaissent comme un moyen de relocaliser l’économie en milieu rural et peut-être même d’inventer de nouvelles façons de vivre à la campagne. Il s’agit, d’une certaine manière, de réanimer la trace et le souvenir des pratiques communautaires liées à l’agriculture traditionnelle vivrière. Malheureusement, bien des repères spatiaux et culturels ont disparu depuis le 19^e siècle emportant avec eux savoir-faire et savoir-vivre. Pour mieux appréhender les enjeux actuels de la vente directe il faut remonter aux origines

de cette crise du mode de vie rural. Celle-ci apparaît être l’aboutissement d’un long et désastreux processus d’acculturation mené au nom du progrès économique et de l’amélioration des conditions de vie des populations paysannes.

Cet article résume les grandes lignes de cette évolution en définissant de manière schématique plusieurs étapes de développement :

-L’agriculture traditionnelle en Bretagne était basée sur des habitudes communautaires intimement liées à une structuration très particulière de l’espace et du travail. Ce paysage s’est fixé autour des 11^e et 13^e siècles. Les “frairies” apparaissent par exemple comme un regroupement communautaire territorial typique de

la Bretagne. Au sein de ces ensembles, les échanges directs excluaient la plupart du temps l'usage de la monnaie.

-Au cours du 19^e siècle (et dans certains cas dès les 17^e et 18^e siècles) s'est mis en place un processus de morcellement du paysage et de l'habitat afin de permettre le développement d'une agriculture privée et spécialisée. Les pratiques communautaires se sont alors concentrées dans le cadre de la maison paysanne et ses dépendances. La vente directe de produits agricoles apparaît à cette époque comme un moyen de monétiser l'économie vivrière.

-Après la Seconde Guerre Mondiale, la multiplicité des parcelles et la grande densité des petites exploitations agricoles sont apparues comme des obstacles à la mécanisation de l'agriculture. Le remembrement a achevé d'effacer les anciennes structures agricoles et l'abandon des modes de construction traditionnels de l'architecture rurale a sonné le glas des habitudes communautaires. La vente directe de produits agricoles apparaît alors à bien des agriculteurs comme une pratique obsolète. Sa persistance était en partie liée à l'appauvrissement et la marginalisation des exclus de l'agriculture productiviste.

-Aujourd'hui, le déséquilibre du rapport entre la ville et la campagne est accéléré par l'expansion du mode de vie urbain. Le développement des zones périurbaines et l'arrivée de nouvelles populations non paysannes en milieu rural ont déséquilibré le rapport économique au paysage et rendu très difficile le renouvellement des exploitations agricoles. Dans ce contexte, le nouveau développement de la vente directe a du mal à concilier ses objectifs théoriques de relocalisation et resocialisation de l'économie locale avec les nécessités pratiques de la rentabilité économique.

Enfin, rendre à nouveau possible la vie à la campagne c'est réhabiliter l'économie de subsistance et probablement démonétiser une partie des échanges intra communaux. La vente directe passerait par la mise en place d'unités de travail et de vie avant même les unités de vente.

Les pratiques communautaires de l'agriculture traditionnelle en Bretagne.

Malgré les profondes mutations qui ont marqué le paysage rural depuis les années 1950, il subsiste encore en Bretagne la trace de pratiques agricoles communautaires parfois très anciennes. L'archéologie du paysage, l'étude des anciens

parcellaires révèle l'existence de champs ouverts, sur lesquels on pratiquait une agriculture vivrière traditionnelle, associés à des territoires de landes et de marais communaux. Sous l'Ancien Régime des contrats de culture assuraient aux paysans certains droits de copropriété. Le mode de vie traditionnel communautaire s'est fixé jusque dans les structures de parentés et se caractérisait par l'entraide et une faible monétisation des échanges.

Les champs ouverts

Le paysage agraire breton n'a pas toujours été celui du bocage "traditionnel" avec ses multiples champs entourés de talus plantés de buissons et d'arbustes, ou de murets de pierres sèches (dans les régions où la roche affleure). Les systèmes de culture en champs ouverts formant de vastes clos encadrés étaient prédominants au Moyen Âge. Ces formes agraires se sont fixées progressivement dans le paysage entre les 11^e et 13^e siècles mais leur origine peut être bien antérieure et remonter parfois jusqu'à la Protohistoire.

Les "méjou" ("maes" au singulier) sont l'une des formes de champs ouverts dont on retrouve encore la trace en Bretagne. Ils se présentent aujourd'hui sous la forme d'espaces enclos relativement vastes, généralement quadrangulaires, parfois incurvés, regroupant en leur sein de multiples champs disposés en lanières. Autrefois ces subdivisions n'étaient pas marquées par des limites matérielles et les terres encadrées étaient communes.

Les "ellipses bocagères" sont l'autre forme de champ ouvert connue en Bretagne. Il s'agit de vastes enclos au tracé plus ou moins circulaire entourés de talus ou de murets selon la région. Leur forme circulaire peu adaptée aux labours correspondrait à des zones de défrichement primitif. A la manière des "méjou" les "ellipses bocagères" lorsqu'elles existent encore comportent de nombreuses subdivisions internes issues d'un partage récent de l'espace de culture commun.

Les communaux

Aux champs ouverts cultivés en commun s'ajoutaient de vastes espaces "sauvages" réservés à l'usage de tous les habitants d'un même village. Ces "communaux" étaient des terres incultes (friches, forêts) et principalement des landes et marais servant essentiellement à l'élevage du bétail mais fournissant aussi de nombreuses autres ressources utiles à la vie quotidienne.

Les landes qui constituaient une partie importante de ces territoires se sont développées sur

des sols pauvres et acides. C’est un type de végétation qui a pris de l’importance dès la Protohistoire suite à de nombreux et successifs déboisements. Les landes furent par la suite entretenues car elles représentaient une importante source de matières premières et un bon pâturage.

La Bretagne en raison de son faible relief et du climat pluvieux constitue un territoire privilégié pour le développement naturel de zones humides. Les marais étaient un autre espace souvent utilisé comme “communaux”. On y pratiquait le pâturage traditionnel, et prélevait de nombreux matériaux comme les roseaux pour la toiture des habitations, la tourbe etc...

L’agriculture traditionnelle

L’agriculture traditionnelle bretonne était à l’origine d’une économie essentiellement vivrière basée sur une dominante céréalière et incluant d’autres plantes cultivées très anciennement. Les terres en champs ouverts ainsi que les espaces communaux étaient cultivés ou entretenus selon un principe d’entraide commune. Les pratiques d’assolement ou de rotation des cultures variaient selon que l’on se situe près des côtes (pays de “l’arvor”) ou à l’intérieur des terres (pays de “l’argoad”). Les terres “sauvages” ou incultes faisaient aussi l’objet d’un entretien régulier. On y pratiquait un élevage d’appoint.

Les céréales occupent une place prépondérante dans l’agriculture traditionnelle. Le blé était plus ou moins important selon la situation géographique de l’exploitation. A l’intérieur des terres, le blé est cultivé près des maisons sur les meilleures parcelles tandis que près des côtes l’assolement permet d’en faire une culture dominante. Le seigle est particulièrement cultivé et consommé à partir du 10^e siècle notamment parce qu’à l’instar de l’avoine il s’adapte aux terres de l’argoad. Le sarrasin est cultivé depuis les périodes les plus reculées en Armorique. C’était une culture souvent réservée aux populations les plus pauvres.

Les pratiques d’assolement et notamment l’emploi d’engrais marin (à partir d’algues) permettent le développement d’une agriculture plus prospère près des côtes. Les fours de goémoniers encore souvent visibles près du littoral restèrent en activité jusqu’au début du 20^e siècle. A l’intérieur des terres, la gestion des cultures était basée sur la mise en repos des terres, période durant laquelle elles servaient de pâturages. Le sarrasin jouait un rôle important pour la remise en culture des terres car il permettait le nettoyage des sols tout en fournissant nourriture et fourrage. A la culture des céréales il faut bien sûr ajouter de nombreux légumes, fèves et pois ainsi que des plantes à fibres

pour la confection du textile tel que le chanvre et le lin.

L’entretien par tous des “communaux”, et notamment des landes, est une activité importante. Le genêt et l’ajonc, étaient plantés et cultivés en raison de leur usage respectif comme matériau de construction (clayonnage, palissade...) et comme fourrage (broyé et donné aux chevaux et bovins). Sur la lande et les friches en général on pratiquait dans les terres pauvres de l’intérieur un élevage d’appoint extensif où les animaux paissaient à leur guise. Dans les vallées de rivières, près des côtes, paissaient surtout bovins et ovins. Les porcs étaient aussi particulièrement appréciés.

Les contrats de culture

La mise en culture des terres selon des modes d’exploitations communautaires prend sa source dans des modes de travail qui se sont fixés dans le paysage et notamment par le biais des champs ouverts. Mais ce type d’organisation et de “propriété” paysanne était aussi garanti avant la révolution de 1789 par diverses pratiques du droit coutumier tel que : le droit de “vaine pâture”, le système de “domaine congéable”, et surtout la “quevaise” particulière à une partie de la Bretagne.

La frange la plus démunie de la paysannerie (laboureurs, journaliers, métayers, et...), particulièrement nombreuse à l’intérieur des terres en Bretagne, aurait eu bien du mal à survivre sans le droit de “vaine pâture” qui autorisait à faire paître ses quelques animaux sur certains espaces délaissés par l’agriculture et notamment en Bretagne les landes et marais. L’espace cultivé des champs ouverts était lui aussi laissé en libre pâture après les récoltes.

En Basse-Bretagne (moitié ouest de la Bretagne), à l’exception du nord-Finistère (région du Léon), le mode de tenure dominant était celui du “domaine congéable” qui apparaît au 13^e siècle. Ce système dérivé du servage assurait la séparation de la propriété entre un “fons” (l’étendue de terrain dans l’absolu et l’intemporel) et ce qui dépend de l’activité du paysan (les bâtiments, les arbres, les cultures). Le “fons” étant la propriété du seigneur et les édifices dépendant du paysan appelé “domanier”. Le paysan était en quelque sorte un propriétaire locataire responsable de la mise en valeur des terres et les bâtiments étaient considérés presque comme un bien meuble. Le paysan payait au propriétaire des “convenants” en échange de l’usage de la terre.

la “quevaise” est un système communautaire d’exploitation des terres qui s’est développé à partir du 12^e siècle sous l’auspice de certains ordres religieux (moines cisterciens, templiers, hospitaliers) lors de

leur implantation en Basse-Bretagne à l'intérieur des terres et notamment dans les Monts d'Arrée et dans le Trégor (par la suite étendu à certaines parties du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan). Afin d'attirer de la main-d'œuvre pour le défrichage de nouvelles terres il était proposé au paysan ("hoste") une parcelle, de taille standard égale pour tous, non cumulable, qu'il pouvait exploiter en échange d'une contribution annuelle. La "quevaise" s'accompagnait d'un mode de vie communautaire avec un habitat groupé et un système d'héritage particulier (transmission au plus jeune héritier mâle). La construction de clôtures, talus, haies était interdite sur les terres communes.

Un mode de vie communautaire

Les systèmes de mise en culture en champ ouvert de l'agriculture traditionnelle, ainsi que certains contrats du droit coutumier utilisés en Bretagne ont favorisé le développement d'un mode de vie communautaire en habitat groupé. L'origine de ces pratiques est parfois très ancienne comme en atteste l'organisation des paroisses au Haut-Moyen-Age. Le système des "frairies" propre à la Bretagne en est en quelque sorte l'héritier. Ces ensembles basés sur un travail agricole commun et un principe d'entraide se sont fixés au fil des alliances matrimoniales jusque dans la parenté. En conséquence, les échanges "commerciaux" au sein des communautés n'étaient que rarement et faiblement monétisés.

Les champs ouverts et les "communaux" sont à mettre en relation avec un habitat groupé en petits villages constituant des unités sociales et territoriales et religieuses bien définies. On peut comparer ces habitats groupés aux paroisses bretonnes "primitives" du Haut-Moyen Age (du 5e au 7e siècles) et notamment celles fondées par les prêtres et moines émigrés de l'actuel sud de l'Angleterre. Ces paroisses sont reconnaissables dans la toponymie par des noms en "Plou, Plo, Ple, Plu" (et "Guic").

Les "frairies" (du latin "fratria": fratrie, fraternité, famille) sont des unités de vie communautaires typiques de la Bretagne traditionnelle qui se sont développées à partir des 12e et 13e siècles et dont l'influence s'étendait jusqu'au nord de la Loire Atlantique. Elles correspondaient à des regroupements d'habitats attachés à un terroir au sein d'une paroisse. Ces unités sociales basées sur l'exploitation en commun de terres étaient centrées autour du groupement d'habitat le plus important où se trouvait le siège de l'autorité religieuse généralement basée sur le culte d'un saint et liée à des célébrations locales.

Les pratiques de travail en commun et le

mode de vie solidaire qu'elles impliquent ont laissé des traces profondes dans le paysage culturel breton. Pour des raisons pratiques et notamment des questions d'héritage liées à la propriété paysanne bien des alliances matrimoniales se sont faites au sein même des communautés rurales. En plus d'attacher un patronyme à une localité, les systèmes de parentés traditionnels (notamment en Basse-Bretagne) témoignent d'une vision étendue de la famille appliquée aux autres membres de la communauté (voisins, amis, relations etc...). Bien que l'on distingue parent proche et parent éloigné on appellera par exemple "oncle" tous les hommes de génération supérieure que l'on connaît, et "cousin" tous ceux de génération égale à la sienne.

La communauté traditionnelle en Bretagne est symboliquement presque antérieure (ou originellement contemporaine) à la famille. Dans ce cadre, et compte tenu d'une relative pauvreté de la majorité des paysans, la plupart des échanges intra communautaires étaient réalisés sans la médiation de l'argent ou très faiblement monétisés. Il est par conséquent difficile de parler de "troc" ou d'échange de nature "commerciale" en général et a fortiori de vente directe ou en circuit court.

Les pratiques communautaires de l'agriculture en Bretagne ont persisté longtemps, parfois jusque dans les années 1960. Elles véhiculent de nombreuses valeurs au premier rang desquelles on trouve la solidarité et la diffusion d'une culture basée sur les usages du savoir-faire et du savoir-vivre. Toutefois il convient de nuancer l'importance de leurs principes de partage et d'égalité qui pouvaient varier considérablement dans le temps comme l'espace et au sein même d'un terroir. La pratique de l'agriculture communautaire traditionnelle n'a pas empêché les périodes de forte disette et les contrats de culture n'ont pas toujours été favorables à la propriété paysanne. Il n'en reste pas moins un riche patrimoine sur lequel on pourrait s'appuyer de nos jours pour redynamiser l'économie locale en Bretagne.

Le morcellement des mémoires

L'essor des valeurs individuelles dû notamment à l'enrichissement d'une certaine partie de la paysannerie grâce au développement du commerce des toiles de lin et de chanvre des 16e au 18e siècles contribua à la désolidarisation progressive des pratiques communautaires. Le démantèlement des propriétés paysannes communes, au nom du progrès agricole et par force de loi, fut à l'origine du morcellement des paysages par l'embocagement. Les pratiques

communautaires autrefois profondément inscrites dans le paysage durent se replier au sein des structures d’habitat traditionnel et dans le cadre de la famille étendue.

L’enrichissement d’une classe de paysans

Le chanvre et le lin sont des plantes cultivées de longue date en Bretagne pour l’obtention de fibres. A partir du 14^e siècle, le commerce des toiles se développe et contribua à la prospérité économique de la Bretagne entre le 16^e et le 17^e siècles. Une catégorie de paysans du Léon surnommés “julod” s’enrichit particulièrement de ce commerce.

Le chanvre est cultivé depuis les temps les plus reculés en Bretagne en raison de la solidité des fibres que sa tige fournit. On le cultivait au Moyen-Age près des zones humides car la préparation des fibres (“rouissage”) nécessite beaucoup d’eau. Le lin était apprécié pour ses graines et pour ses fibres permettant de tisser une fine toile. On le cultivait à proximité des habitations.

Le négoce des toiles pris de l’importance au 16^e siècle notamment avec la draperie en lin et la fabrication de toiles de chanvre que l’on utilisait en particulier pour confectionner des voiles pour la navigation. Le filage et le tissage traditionnels sont généralement faits à la ferme mais la teinture se concentre dans les villes et le commerce passe par les ports (vente vers l’Angleterre et l’Espagne).

Le développement du commerce des toiles contribua à l’enrichissement de certaines catégories de paysans. Les “Juloded” (“riches”) du Léon (17^e-18^e siècles) en sont un exemple. Ils se placèrent en intermédiaire entre les paysans producteurs et tisserands et les négociants en toiles et draps. Ce commerce était si fructueux qu’ils purent abandonner le travail de la terre et vivre en employant des paysans ouvriers dans leurs localités.

Le démantèlement des communs

La désolidarisation d’une partie de la paysannerie aisée des tâches communautaires et le regroupement privé de certaines terres marquent le début d’une acculturation des campagnes bretonnes qui s’accéléra au cours du 19^e siècle. Une agriculture “moderne” basée sur la spécialisation et l’intensification fut mise en place. Le démantèlement des communs par force de loi qui en fut la conséquence marque le déclin des habitudes communautaires.

Dès le 18^e siècle suite à leur enrichissement, une partie des paysans se désolidarisa des structures communautaires. Ils tentèrent notamment de clôturer des parcelles privatives au sein des espaces de culture

communs ou de défricher des espaces de lande pour y planter des métayages. Les résistances de la paysannerie traditionnelle furent fortes mais vaines.

Au cours du 19^e siècle les pratiques communautaires traditionnelles en Bretagne apparurent comme un frein au progrès technique et au développement économique. L’acculturation des campagnes à ces nouvelles idées se fit en partie par l’intermédiaire de l’administration communale qui pris le relais des paroisses après la révolution de 1789. Marchés, concours municipaux et départementaux, fermes écoles contribuèrent au développement d’une agriculture moderne spécialisée et intensive.

Les nouvelles techniques d’assolement des terres permirent le développement d’une polyculture céréalière intensive (orge, avoine, froment) au détriment des cultures traditionnelles (seigle, sarrasin), du principe de mise en repos des terres et des terres “sauvages” (landes et marais). L’élevage s’intensifia malgré le maintien de races traditionnelles résistantes et frugales. Certaines régions de Haute-Bretagne (moitié orientale de la Bretagne), notamment autour de Rennes, se spécialisèrent dans l’engraissement sur herbage des animaux.

Depuis la Révolution de 1789, diverses lois ont été votées pour forcer le partage des terres “vaines et vagues” et notamment des landes et marais considérés comme des espaces insuffisamment exploités. Les textes du début des années 1790 soulignent la volonté d’un démantèlement mais le mode de partage est discuté. Doit-on attribuer l’ensemble des terres à la commune (en tant qu’unité administrative) ou les céder aux habitants et suivant quels principes. Au début du 19^e siècle, la volonté s’affirme de développer la propriété privée. Sous le Second Empire, le vote de la loi de 1850 (appliquée aux départements bretons) obligea au partage des terres communes. Cela correspond à un démantèlement légal des pratiques communautaires. On estime que trente ans ont suffi pour réaliser l’essentiel de ce “partage”.

Morcellement et dispersion

Le défrichement et morcellement des espaces cultivés collectivement et notamment des terres “sauvages” dites “vagues et vaines”, dont le rôle était pourtant essentiel à l’économie traditionnelle en Bretagne, se traduisit dans la seconde moitié du 19^e siècle par une accélération de l’embocagement. L’habitat rural apparaît de plus en plus dispersé.

La construction de clôtures et surtout de talus et de haies caractéristiques du bocage breton correspond à une phase relativement récente de l’histoire du paysage. Elle correspond à la fois à une multiplication

de la propriété privée et aussi à certaines nécessités pratiques de l'agriculture "moderne" plus spécialisée et intensive. Ce processus d'embocagement est particulièrement important dans des régions d'élevage telles que l'Ille et Vilaine où l'engraissement sur herbage remplace les pratiques de pâtis communaux et vaines pâtures.

Les talus sont l'élément essentiel du bocage breton et leur rôle présente des aspects positifs notamment du point de vue de l'environnement. Il s'agit d'une levée de terre plantée d'arbustes et d'arbres. La multiplication des talus permettait de délimiter un droit de propriété, protéger les parcelles cultivées des animaux mais aussi de réguler les variations saisonnières du volume d'eau dans la terre. Les buissons (genets, ajoncs) et notamment arbres plantés sur les talus sont taillés en trogne ou "ragosse" et fournissent matériaux, fourrage et approvisionnement en bois de chauffage.

L'habitat rural s'est progressivement adapté à l'embocagement et apparaît beaucoup plus dispersé qu'auparavant. Les maisons sont directement attachées à une propriété dont l'entretien et la mise en valeur par le bocage nécessitent une proximité immédiate de l'exploitant. Cette dispersion physique correspond au niveau social à une distension des liens communautaires autrefois si forts.

Sans parler de prolétarisation des populations rurales, on constate à la fin du 19e siècle l'appauvrissement de plus en plus important des petits propriétaires et des ouvriers agricoles. L'exode rural massif vers les grandes villes commence à cette époque. C'est le déracinement de populations d'un territoire dont les repères spatiaux et culturels se morcellent.

La résistance du mode de vie communautaire

Malgré le démantèlement des "communaux" et le morcellement physique du paysage, les modes de vie communautaires ont longtemps persisté en Bretagne. Diverses stratégies ont été mises au point par les populations (notamment en Basse-Bretagne) pour raffermir les liens sociaux et les habitudes solidaires. La persistance du "domaine congéable", la pratique d'un héritage égalitaire, le maintien d'une économie communautaire au sein de la maison traditionnelle, la vente directe et l'usage de systèmes de mesure traditionnels sur les foires et places de marchés sont des stratégies de résistance à l'individualisme et à l'économie de marché.

Le système de tenure à "domaine congéable" hérité de l'Ancien Régime persista dans certaines régions de Bretagne jusqu'au début du 20e siècle. Le

fait que le propriétaire ne pouvait chasser le paysan "domanier" qu'après l'avoir dédommagé de toutes les améliorations réalisées sur l'exploitation est à l'origine d'une stratégie de résistance étonnante : en multipliant la construction et l'entretien de "clôtures" (talus, murets), travail réalisé en commun souvent sous la pression du propriétaire, le paysan s'assurait de son maintien sur les terres.

La pratique d'un héritage basé sur un partage égalitaire des terres est une autre stratégie de maintien des liens communautaires. L'augmentation à chaque renouvellement de génération du morcellement des parcelles nie en quelque sorte la propriété privée et engage à des pratiques agricoles d'entraide. L'étude des cadastres dans certaines communes du Pays Bigouden ou du Cap Sizun par exemple révèle un découpage considérable des terres.

L'éclatement des terrains autrefois cultivés et exploités en commun conduisit à un resserrement des activités communautaires au sein de la cellule familiale élargie qui s'est cristallisé dans le cadre de la maison paysanne. Le bâtiment est la propriété du "domanier" et on pratiquait dans bien des villages de Bretagne jusqu'au début du 20e siècle une architecture traditionnelle basée sur un principe d'autoconstruction collective. La date de construction et le nom des propriétaires souvent gravés sur les linteaux célèbrent le lien entre individus et collectivité. La maison et tout son environnement végétal font partie d'un ensemble ingénieux destiné à administrer la subsistance de toute la famille malgré la pauvreté.

La vente directe sur les marchés locaux, au bourg et lors des foires est une pratique qui s'est développée dans le but d'accéder à des valeurs monétaires. Celles-ci sont devenues nécessaires par l'apparition de l'économie de marché mais elle ne sont pas encore essentielles pour la vie dans les campagnes. C'est une façon de maintenir l'économie traditionnelle mais c'est aussi par certains aspects une persistance du servage lorsque par exemple le paysan vend à bon marché au propriétaire ou au seigneur local une partie de sa production.

L'usage de systèmes de mesure traditionnels lors de la vente contribue à maintenir un lien sémantique entre la matière première, l'acte de travailler, et sa rémunération. Même lorsque la mesure n'est pas directement liée au corps (la brassée, la coudée, la botte...) elle est liée à l'outil de travail (le panier n'est pas uniquement une unité de contenance mais aussi de ramassage et de portage). C'est le lien de la terre à l'homme qui valorise l'échange. Ce type de lien n'est d'ailleurs pas exclusivement lié à l'activité agricole mais s'étend à tous les métiers traditionnels

voire même au milieu ouvrier des débuts de l'industrialisation.

La profonde crise du mode de vie communautaire traditionnel, issue du morcellement des campagnes et de l'abandon des méthodes agricoles traditionnelles, s'est accélérée dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Malgré la mise en place de multiples stratégies de résistance pour le maintien des habitudes et pratiques communautaires, on constate un affaiblissement général dû à l'augmentation considérable de la charge de travail (liée à la création et l'entretien du bocage). Les populations les plus pauvres, en particulier celles qui vivaient dans un habitat précaire, construit en matériaux périssables, les "loges" installées sur les terres communes, ont été contraintes à l'exode rural.

L'effacement des repères spatiaux et culturels

Après la Seconde Guerre Mondiale, et notamment à partir des années 1950, le développement de l'agriculture "conventionnelle" (productiviste, intensive et spécialisée), et l'introduction de machines agricoles motorisées, ont engendré une mutation considérable du paysage. Le mode de vie rural et les habitudes communautaires ont disparu avec l'abandon de l'architecture traditionnelle et la déstructuration des bourgs. Malgré le recours à une économie sociale (mutuelles, coopératives etc...) on assiste au déclassement d'une partie de la population agricole (ouvriers agricoles, personnes âgées, femmes) qui n'a eu d'autres moyens que le recours à une économie informelle pour maintenir un réseau de liens sociaux.

Du machinisme agricole au remembrement

L'effacement matériel des repères spatiaux et culturels en milieu rural constitue un phénomène majeur pour l'agriculture bretonne. L'abandon de la construction de clôtures traditionnelles (talus, haies, murets) au profit du fil de fer barbelé remonte à la fin du 19^e siècle. Mais c'est le remembrement des terres au nom du machinisme agricole qui, à partir des années 1950, sera à l'origine d'une véritable mutation du paysage. En trente à quarante ans, la destruction brutale puis plus prudente des anciennes limites parcellaires aura fait disparaître presque la totalité du bocage, faisant place à un paysage ouvert et désert.

Le développement de l'agriculture "moderne" ne s'est accompagné de la construction intensive du bocage que durant une période relativement courte. Dès

la fin du 19^e siècle l'introduction du fil de fer barbelé tend à remplacer la construction de talus et de haies dont l'entretien nécessite un fort investissement en temps de travail. Cette pratique introduisit une nouvelle rupture avec le paysage traditionnel. L'agriculteur se concentre désormais sur l'exploitation de la parcelle.

Après la Seconde Guerre Mondiale le morcellement des parcelles en Bretagne et la forte densité de petites exploitations agricoles sont apparus comme des freins à la généralisation d'une agriculture aujourd'hui qualifiée de "conventionnelle". La Politique Agricole Commune encouragea le développement de cultures spécialisées et intensives basées sur le progrès technique, les engrais et produits phytosanitaires, afin d'augmenter la productivité et la compétitivité des exploitations. L'intention est d'améliorer les conditions de travail et la prospérité des exploitants.

Le recours de plus en plus systématique aux machines agricoles motorisées pour toutes les étapes de la production nécessite une refonte complète du paysage. Le bocage était un obstacle à la circulation des machines, à la concentration et à la gestion des étapes de la production. Le remembrement des terres agricoles par regroupement amiable des parcelles ou par la suppression des anciennes limites bocagères fut présenté comme un utile effort de rationalisation de l'organisation des terres.

Durant les années 1960 et 1970 tous les efforts se sont tendus vers une modification effrénée du paysage afin de l'adapter aux nouveaux modes de production. C'est une période de destruction brutale des anciens talus et autres limites bocagères sans distinction de nature et d'origine. Les répercussions sur l'environnement sont importantes et se traduisent de nos jours par des phénomènes incontrôlés d'érosion, de pollution de l'eau, et de raréfaction des espèces végétales et animales.

Les pratiques de remembrement s'adouciront durant les années 1980-1990 sans toutefois se ralentir. On estime que la détérioration du bocage breton est arrivée à son apogée dès le début des années 1990. Dans la région de Rennes, le bocage autrefois très dense a pratiquement disparu par rapport au paysage qui existait encore durant les années 1950. C'est presque un retour au paysage de champs ouverts mais entièrement privé des repères autrefois utiles à la vie sociale et grandement dépeuplé.

Le technicien agricole et l'économie sociale

Le développement de l'agriculture productiviste "conventionnelle" n'eut pas seulement des conséquences dramatiques au niveau du paysage

mais aussi au niveau des mentalités. La figure du “paysan” fut remplacée par celle beaucoup plus valorisante du “technicien agricole”. Les anciennes solidarités traditionnelles basées sur le voisinage, les liens familiaux et l’amitié furent remplacées par une “économie sociale” beaucoup plus impersonnelle. Le coût social de ces changements fut considérable puisqu’il conduisit au déclassement de toute une population de petits agriculteurs et d’ouvriers agricoles.

Le “technicien agricole” remplace la figure du “paysan” dans les campagnes et par conséquent le souvenir d’une agriculture communautaire s’efface au profit d’une course au prestige technique. La commercialisation des produits apparaît presque comme une activité secondaire que l’on délègue à des tiers tandis que le recours à l’endettement pour la modernisation des exploitations agricoles devient systématique.

Afin de compenser la perte du réseau d’entraide communautaire tel qu’il existait dans le cadre de l’agriculture traditionnelle, toute une filière de “l’économie sociale” adaptée au milieu agricole s’est mise en place. Il s’agissait de “restructurer” les anciennes habitudes solidaires au sein d’ensembles coopératifs, mutualistes ou associatifs. Malheureusement ces regroupements gagnèrent rapidement une indépendance économique telle, que les but sociaux (même sincères) furent gommés au nom de la réalité économique et de la gestion d’entreprise.

Même si le développement de l’agriculture “conventionnelle” a permis de faire de la Bretagne en quelques années une des premières régions agricoles d’Europe ce fut au prix d’un considérable effort financier et d’une destruction systématique des paysages anciens. La forte diminution du nombre de petits exploitants au nom de la rentabilité économique a eu pour conséquence la mise à l’écart de toute une partie de la population agricole. Les anciens ouvriers et domestiques de ferme furent déclassés en raison de leur manque de formation professionnelle aux nouvelles techniques, engendrant pauvreté et exode.

La disparition du mode de vie traditionnel

Malgré la perte des anciens repères spatiaux et culturels pour cause de remembrement, ce n’est pas directement ce phénomène qui est responsable de l’ultime déclin du mode de vie rural en Bretagne. Le développement du réseau routier et électrique, l’accès aux biens de consommation de masse ont précipité l’abandon de l’architecture et de l’habitat traditionnel dans lequel s’était retranché le mode de vie communautaire depuis le 19^e siècle. La généralisation

de la voiture individuelle est à l’origine de la déstructuration des bourgs et du détournement des bâtiments et anciens espaces publics.

La “rationalisation” des paysages par le remembrement n’aurait pas été complète sans une modernisation du réseau routier à un niveau régional, départemental et communal. Ces travaux indispensables pour le développement de l’agriculture “conventionnelle” furent suivis par l’électrification systématique des campagnes. La modernisation du réseau ferroviaire s’intègre dans la même logique. Ces grands axes destinés à la circulation, et qui zèbrent aujourd’hui les campagnes, ont facilité les déplacements d’une ville à l’autre mais ils ont aussi d’une certaine manière contribué à la fracture des relations ville/campagne en rendant difficile l’accès direct au milieu rural.

Le développement du réseau routier et son électrification eurent des conséquences importantes sur le mode de vie rural. La multiplication de la voiture individuelle, le courant électrique dans les maisons combiné à l’accès aux biens de consommation de masse ont brusquement rendu obsolète les structures de l’habitat traditionnel. Pourquoi conserver un cellier lorsqu’on possède un réfrigérateur, pourquoi aller encore au lavoir communal alors qu’on peut se servir d’une machine à laver, pourquoi garder une cheminée lorsqu’on a des radiateurs électriques et une gazinière.

L’abandon de l’architecture traditionnelle a commencé par le détournement d’usage des anciens bâtiments de ferme. La transformations des granges et crèches en garage pour la voiture individuelle en évenrant un mur porteur et le bétonnage de cette ouverture est un grand classique des campagnes bretonnes. Avec l’apparition de la maison individuelle et des bâtiments de ferme modernes, rapidement construits avec des matériaux industriels légers à base de béton, métal, plastiques et d’enduis nets, les anciens bâtiments d’habitation ont été dévalorisés. Pour accéder à la nouvelle norme esthétique et technique, les anciennes habitations sont vendues ou abandonnées, ou bien elles sont défigurées : agrandissement des fenêtres, des portes, enduis extérieurs, transformation de l’organisation interne, remplacement du mobilier, bouchage des cheminées etc...

L’abandon des structures d’habitat traditionnelles s’est accompagné de la déstructuration des bourgs. Les espaces publics tels que les places aux centres des villages furent transformés en parkings et la facilité de déplacement qu’offre la voiture a poussé les habitants à déserté les marchés locaux pour les grandes surfaces en périphérie des villes. Des grands axes routiers traversent aujourd’hui bien des villages et

rendent les rues impraticables ou dangereuses pour les piétons. Les commerces ferment faute de clients et disparaissent définitivement en l'absence de repreneurs.

L'économie informelle

Ce n'est pas uniquement l'extension des comportements commerciaux à tous les aspects de la vie quotidienne qui est à l'origine de la distension des liens sociaux en milieu rural. La mise à l'écart pour des raisons économiques d'une bonne partie de la population agricole en est aussi responsable. Pour survivre, les petits agriculteurs ont combiné le travail à la ferme avec un travail d'ouvrier à la ville. Les personnes démunies, les femmes d'agriculteur et les personnes âgées écartées de la vie sociale se sont efforcées de recréer un minimum de lien social en développant une économie informelle, notamment par l'intermédiaire de la vente directe en marge des marchés ou des activités purement productrices.

Avec l'abandon de l'économie traditionnelle centrée autrefois autour d'activités d'auto-production vivrière et reposant sur de fortes habitudes d'entraides communautaires, les rapports commerciaux se sont étendus à tous les aspects de la vie quotidienne et sociale. Les effets de la société de consommation ont été plus radicaux dans les campagnes où on était pas préparé à ce nouveau mode de vie que dans les villes.

La vente directe de produits locaux sur les marchés et à la ferme est devenue une activité dévalorisée dans l'esprit des agriculteurs car elle était autrefois source d'humiliation et de faibles revenus. Les "techniciens agricoles" ont utilisé les ressorts de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations) pour déléguer les transactions commerciales et la distribution de leurs produits. Ce faisant ils ont aussi coupé de nombreux liens sociaux.

Les exclus de l'agriculture "conventionnelle", que sont les anciens ouvriers agricoles déclassés professionnellement, les personnes âgées qui n'ont pas le courage ni les moyens de se reconvertir, et les femmes écartées des activités de production par l'arrivée des machines, se sont trouvés en rupture de liens sociaux. Dans une campagne de plus en plus vide, ces populations ont su renouer quelques liens en développant de petites activités faiblement rémunératrices en marge de l'économie de marché. La vente directe des produits agricoles, l'échange de services, d'outils, etc... ont parfois permis aux plus démunis de conserver une dignité et un niveau de vie acceptable en combinant aides sociales et revenus "sauvages".

Pour tenter de relocaliser l'économie et venir en aide aux populations exclues de la modernisation

agricole, des expériences ont été menées en Bretagne dès les années 1960. On a parlé notamment de modèles de développement autocentrés qui cherchaient à lier l'économie au social et au culturel. Malheureusement il s'est avéré que le succès de ce genre d'expérience est limité dans le temps (vieillesse des populations et absence de renouvellement) et directement lié à la personnalité et au dynamisme propre à certains animateurs locaux.

Le développement de l'économie informelle en milieu rural depuis les années 1950, et notamment la vente directe de produits agricoles, semble être un ultime effort des populations écartées de la modernisation agricole, pour maintenir certains liens sociaux. La disparition du mode de vie traditionnel apparaît désormais irrémédiable tant les anciennes structures communautaires inscrites dans le paysage et l'habitat ont disparus. Dans un tel cadre et en relation avec des populations marginalisées (ouvriers agricoles déclassés, personnes âgées, femmes) la vente directe était une activité dont la finalité économique était moindre que la finalité sociale. Mais qu'en est-il du nouveau type de vente directe qui se développe depuis quelques années en périphérie des grandes zones urbaines?

Le déséquilibre du rapport ville / campagne

Amorcée depuis les années 1970, l'expansion du mode de vie urbain dans les campagnes fut renforcée par le développement démographique et économique des couronnes périurbaines qui s'est accéléré à la fin des années 1990. Les politiques d'aménagement local ont considérablement évolué dernièrement. Face à la pression économique et résidentielle, les agriculteurs installés en milieu périurbain rencontrent des difficultés. Les populations "néo-rurales" sont malgré les apparences elles aussi fragiles. Ces éléments sont à prendre en considération si l'on souhaite une relocalisation durable de l'économie dans les campagnes. L'idéalisation de la vie à la campagne et le rapport esthétique au paysage sont de plus en plus en rupture avec les méthodes de production de l'agriculture "conventionnelle". Les alternatives proposées par l'agriculture raisonnée, durable, et biologique séduisent les consommateurs "citoyens", notamment par le biais de la vente directe. Toutefois les attentes et espérances des producteurs et consommateurs sont à la fois contradictoires et difficiles à mettre en pratique. La résistance des agriculteurs au "néo-bocage" autour de Rennes en est un exemple.

L'expansion du mode de vie urbain

Suite à l'engouement des classes moyennes pour la maison individuelle, et la résidence secondaire, l'habitat dans les zones périurbaines s'est considérablement développé ces dernières années. On y voit une bonne solution pour échapper au désagrément de la vie en ville. Le cadre de vie agréable est devenu une des priorités de la politique "urbaine" des communes proche des villes mettant en péril les populations agricoles existantes.

L'essor de la maison individuelle depuis les années 1970 a définitivement mis fin au mode de vie rural communautaire. La ferme traditionnelle est désormais reléguée au rang de ruine ou, au mieux, de patrimoine protégé et d'éco-musée. Les maisons traditionnelles transformées en résidences secondaires sont vidées de leur contenu (au propre comme au figuré). Peut-on vraiment parler d'un nouveau mode d'habiter la campagne, ou carrément d'une expansion du mode de vie urbain?

Le développement de l'habitat dans les couronnes périurbaines des grandes agglomérations de Bretagne telles que Rennes, a pris de l'ampleur et s'est encore accéléré à partir des années 1990. Les classes moyennes ont quitté la ville et ses désagréments (pollution, bruit, place de parking etc...), pour les communes avoisinantes, bien séparées des habitats populaires de la banlieue (collectifs sociaux ou privés) par le périphérique routier. Aux populations d'agriculteurs se sont ajoutés des ménages à la situation économique en apparence relativement stable tels que des artisans, des professions libérales etc... . Au prix de nombreux déplacements pour se rendre sur des lieux de travail concentrés dans les villes les "néo-ruraux" profitent de l'habitat individuel et d'un cadre de vie valorisant.

Pour répondre aux aspirations des nouvelles populations périurbaines, et séduire davantage de candidats à l'investissement résidentiel, les communes ont développé une politique "urbaine" adaptée à la campagne. Celle-ci est basée sur un équilibre du coût du logement, des déplacements, le développement de services et l'amélioration du cadre de vie. Une telle politique "urbaine", répondant principalement aux aspirations des classes moyennes, entre souvent en contradiction avec les intérêts des populations agricoles installées de longue date en périphérie des villes.

Les difficultés des petits agriculteurs

En zone périurbaine, et notamment autour de Rennes, les petites et moyennes exploitations

agricoles restent nombreuses. Une part encore importante de l'emploi se trouve concentrée dans le domaine agro-alimentaire, mais les revenus sont souvent faibles et les populations vieillissantes. Face à l'augmentation croissante de l'espace résidentiel et industriel on constate la disparition de nombreuses exploitations et le non renouvellement des populations agricoles.

Bien qu'une part de l'emploi autour de Rennes se situe encore dans le domaine agro-alimentaire, ce secteur apparaît de plus en plus concurrencé par le développement des zones résidentielles et industrielles. La pression économique est multiple tant au niveau de la spéculation foncière, que de l'augmentation des charges locales. Les espaces cultivés en prairies et petites cultures restent dominants en Bretagne, et notamment autour de Rennes, le revenu agricole est souvent insuffisant pour résister aux pressions financières.

On constate un recul général des superficies agricoles en raison de l'augmentation du prix des terrains et du coût de la vie autour des villes. Les zones urbanisées, les zones industrielles mais aussi les surfaces commerciales et l'ensemble des parkings occupent de plus en plus d'espace. De plus, la politique "urbaine" des communes répond à la demande des "néo-ruraux" en multipliant les sols artificiels non construits tel que les jardins et pelouses d'agrément.

Plutôt qu'un véritable dynamisme économique, l'augmentation ces dernières années en Ille et Vilaine du nombre de constructions de bâtiments agricoles démontre l'aggravation du fossé qui sépare les petites exploitations et les grandes structures pratiquant l'agriculture "conventionnelle". Le résultat agricole moyen est en régression et la baisse des revenus est importante. Même si la plupart des faibles revenus se concentrent aujourd'hui dans les villes, la pauvreté rurale ne doit pas être négligée notamment en Basse-Bretagne.

La diminution de l'espace agricole ne se fait pas uniquement au profit du résidentiel et de l'industriel. Le développement des surfaces en friches et en herbe confirme une réduction importante du nombre d'exploitants depuis une dizaine d'années. Les agriculteurs âgés, avec une faible qualification professionnelle, abandonnent leur activité et il y a peu de repreneurs dans les nouvelles générations. Il est souvent plus intéressant pour les anciennes générations installées en zone périurbaine de revendre leurs terres pour dégager un capital à distribuer à leurs enfants plutôt que de les encourager à reprendre l'exploitation.

La fragilité de la population “néo-rurale”

Bien qu’elles fassent figure de privilégiées, les populations “néo-rurales” et surtout les habitants des zones périurbaines apparaissent fragiles tant du point de vue économique que social. L’endettement dû à l’investissement résidentiel, la tendance à l’isolement en l’absence de véritable communauté, la dépendance aux moyens de transports sont autant d’indices révélateurs d’une grande sensibilité aux crises (période de chômage, aggravation du contexte économique général, augmentation des produits pétrolier etc...).

Les nouvelles populations rurales et périurbaines ont profité du moindre coût des rentes foncières pour investir plus massivement dans l’espace résidentiel, choisissant des déplacements plus longs pour échapper aux inconvénients de la vie en ville. L’accès à la propriété a été favorisé par des taux d’emprunts relativement bas mais portant sur de longues durées. Parallèlement, l’augmentation de la demande de logements a engendré l’enchérissement des loyers pour les habitants installés de longue date.

L’équilibre entre agrément résidentiel et coût des transports peut être facilement rompu. En milieu rural ou périurbain, une part importante des revenus est obligatoirement investie dans les déplacements. On compte souvent déjà plusieurs voitures par foyer et les enfants ont recours aux transports en commun. Cette part du budget familial sera très vraisemblablement encore alourdie dans un avenir proche comme le suggère le contexte actuel de la crise pétrolière due à l’épuisement des ressources.

A l’instar de la ville (je pense à l’exemple de Rennes) on constate dans les communes périurbaines, une tendance à la réduction progressive du nombre de personnes par ménage. L’éclatement social et l’isolement sont des données importantes de la sociologie en Bretagne et le vieillissement de la population en particulier à la campagne aggrave ce phénomène. Les zones de travail se situant plutôt en ville, on assiste quotidiennement à l’exode des populations “néo-rurales” et la vie à la campagne se résume à quelques heures de loisir durant le week-end.

La crise du rapport à la campagne

Malgré une forte demande des populations périurbaines et “néo-rurales” pour un accès direct aux produits de la ferme, leur rapport à l’environnement et aux modes de productions agricoles semble très idéalisé. Les pratiques agricoles raisonnées, durables et biologiques ont dans ce contexte rencontré un bon succès mais le décalage entre les différentes conceptions du mode de vie rural demeure profond. Le phénomène de “néo-bocage” diversement reçu par la

population agricole en est un bon exemple.

Les ménages vivant dans les communes périurbaines ont, semble-t-il, le plus recours à l’achat direct à la ferme (ou par l’intermédiaire d’un circuit court de distribution) pour s’approvisionner en produits alimentaires. La mixité urbaine et rurale des zones entourant les villes assure une certaine proximité qui est favorable au développement de ce type d’échange.

La demande d’une agriculture respectant l’environnement est forte comme en témoigne le succès des modes de production raisonnés, durables et biologiques. C’est le reflet d’une adhésion à des idéaux de “consommation citoyenne” dans lesquels se reconnaissent certains agriculteurs. Cependant, ces idéaux cachent bien souvent un rapport esthétique et moral à l’environnement et au mode de production qui est difficilement compatible avec le travail de la terre.

L’exemple de la réintroduction du bocage dans les campagnes apparaît révélatrice de relations contradictoires entre populations paysannes et habitants “néo-ruraux”. Pour résoudre les problèmes environnementaux (érosion, pollution de l’eau etc...) aggravés par la destruction du bocage breton, certains départements (je pense notamment au Finistère) ont entrepris de financer la reconstruction des talus traditionnels. Mais cette démarche purement écologique ne semble faire aucune distinction dans le choix du type de bocage à restaurer. Les “ellipses bocagères” et “mejou” qui sont le témoignage d’une vie communautaire ancienne sont négligés (parce que plus difficile à détecter) au profit des traces d’un bocage plus récent.

En Ille et Vilaine et tout particulièrement dans la région de Rennes, la restauration et l’entretien par les agriculteurs des talus et haies plantées de chênes taillés en “trogne” ou “ragosse” (arbres tronc dont les branches étaient régulièrement coupées) sont une forme de résistance à l’esthétique néo-rurale. Aujourd’hui, généralement qualifié de “laid”, ce type de bocage permettait encore dans les années 1950 l’amélioration de rendements céréalières et la production d’importantes quantités de bois de chauffe.

S’achemine-t-on vers une agriculture de service vouée à l’entretien des paysages plutôt qu’à la production alimentaire? Est-il possible de combiner les préoccupations des uns et des autres pour réinventer un nouveau mode de vie à la campagne? Est-il trop tard pour réhabiliter les structures de l’économie traditionnelle et développer de nouvelles habitudes de travail et de partage communautaire?

Vente directe et relocalisation économique: quels enjeux?

La déstructuration des paysages, l'appauvrissement du tissu social en milieu rural, la désertification des campagnes et l'adoption du mode de vie urbain sont autant de facteurs dont il faut tenir compte avec lucidité et sans nostalgie mal placée afin de comprendre la Bretagne face à sa “ruralité” actuelle. Dans ce contexte, le développement de nouvelles formes de vente directe (ou en circuit court) de produits de la ferme apparaît comme une tentative de relocaliser l'activité sociale et économique dans les campagnes. Les solutions, politiques, économiques, sociales etc... sont des réponses mécaniques, pragmatiques mais fragmentaires à un problème qui déborde les cadres matérialistes. Pour dépasser les oppositions dialectiques entre ville et campagne, consommateur et producteur, peut-être faut-il redonner sa place au conflit entre “lutte et don”. La réconciliation de l'économie et de la subsistance apparaît désormais l'indispensable préalable pour réinventer un mode de vie rural basé sur le partage.

La résistance de l'économie locale

Si l'économie arrive à se différencier de la “chrématistique” (art d'accumuler des richesses) elle peut atteindre à une véritable “praxis”, mais l'échange commercial doit dans ce cas dépasser la simple administration du foyer. Il ne s'agit pas d'étendre les rapports commerciaux à tous les aspects de la vie (c'est l'impasse dans laquelle nous nous trouvons) mais de remobiliser localement l'ensemble des activités humaines ayant prise sur le monde.

La résistance des petits agriculteurs à la tertiarisation de leur activité est légitime. Faire de l'agriculture un service destiné à l'entretien et la mise en valeur des paysages est une entreprise “esthétique” en apparence “sympathique” mais en réalité dangereuse. Le paysan risque d'être doublement spolié d'une part de ses savoirs relatifs à la production et d'autre part de la terre elle-même qui devient un paysage d'agrément.

On peut tenir le même raisonnement en ce qui concerne le développement de l'agriculture industrielle qui est d'une certaine manière la face cachée de l'idée de “tertiarisation” des petites exploitations insuffisamment productrices. Le développement des semences sous forme d'“Organisme Génétiquement Modifié” prétend accroître la productivité et respecter l'environnement en réduisant l'usage de pesticides et d'engrais. C'est une démarche mensongère puisqu'elle renforce en fait les objectifs de

l'agriculture productiviste “conventionnelle” tout en mettant en péril paysan et consommateur sans pour autant vraiment réduire les marges de l'industrie phytosanitaire. L'agriculture est ici encore en passe de couper ses liens avec la terre (techniques hors sol) et surtout de priver l'exploitant des connaissances utiles à la production.

Un engagement plutôt qu'un contrat

La pratique de la vente directe de produits agricoles (ou leur échange au sein d'un circuit court de distribution) est l'occasion pour l'agriculteur de reprendre contact avec le consommateur pour qui il est devenu un étranger. Dans cette quête d'une légitime reconnaissance, la “raison” économique, le droit et la morale sont des obstacles.

Il est souvent bien difficile dans le cadre d'un contrat de vente directe d'aller au delà de la transaction commerciale. Prendre le temps de parler et d'échanger c'est mettre en péril la viabilité du lien économique. Malgré une certaine reconnaissance mutuelle et le partage d'une même économie, chacun est au bout du compte renvoyé dos à dos.

Les formes de la vente directe de produits agricoles s'appuient généralement sur un contrat passé entre consommateurs et producteurs. Mais ce n'est pas toujours un accord réalisé dans le sens d'un véritable engagement mutuel. Le contrat prend le relais des relations humaines lorsque celles-ci ont disparu. Là où il n'y a plus de rapports sociaux il peut toujours y avoir des rapports juridiques dont l'inhumanité est révélée par l'infraction. Pour ces raisons il est nécessaire d'aller au delà du simple contrat.

La morale et l'éthique sont souvent les valeurs proposées pour dépasser les limites de l'économie et du droit. Ce sont malheureusement des principes qui empruntent plus à la politique et à la religion qu'à la philosophie et mettent en péril l'équilibre des relations de vente directe. On court le risque de développer des rapports d'échange dans lesquelles un ordre hiérarchique s'établit entre un consommateur “généreux” et un agriculteur “besogneux”.

Pour échapper aux pesanteurs de rapports exclusivement économiques, juridiques ou politiques, la vente directe doit constamment rechercher un équilibre des valeurs. L'économie doit se combiner à la vie locale et ne pas se limiter à faire circuler des marchandises au sein de réseaux. Appliquer des modèles de théorie “cognitive” ou “communicationnelle” à la vente directe n'est pas non plus suffisant. Il faut développer une véritable “praxis” des échanges commerciaux et réinventer un mode de

vie rural. Chacun doit apprendre à se transformer au contact de l'autre. Certes, un tel effort nécessite le recours à une certaine croyance mais celle-ci est plus philosophique que religieuse. L'engagement c'est un travail sur soi où l'on recherche les raisons profondes de la nécessité de vivre ensemble. C'est en quelque sorte revenir aux sources du "contrat social".

Réconcilier économie et subsistance

L'extension du mode de vie urbain aux campagnes est un obstacle à la réconciliation de l'économie et de la subsistance. En ville, la société des services a remplacé depuis longtemps l'économie domestique. Avec l'activité salariale moderne l'humain est dépossédé du temps et des savoirs liés à l'administration du foyer. Les connaissances autrefois nécessaires aux activités de consommation, telles que préparer à manger à partir de produits non transformés, ont disparu. Le culte de la vitesse et de l'efficacité est tel que lorsque nous sommes confrontés au chômage ou à l'inactivité forcée, nous ne savons plus être acteur de notre temps.

Le mode de vie rural traditionnel, aujourd'hui disparu, reposait sur la production d'une économie domestique bien avant la recherche de profit. L'exploitation agricole était une unité de vie basée sur un travail et des savoir-faire partagés. Malgré une faible monétisation des échanges on ne peut pas exactement parler de "pauvreté" du milieu rural traditionnel sans risquer un jugement anthropocentré (par extension anachronique et "économico-centré"). Les valeurs de "frugalité" de l'économie traditionnelle étaient le véhicule d'une grande richesse culturelle et sociale.

La "modernisation" de l'agriculture en orientant la production dans le sens du marché a favorisé la spécialisation de la production et l'investissement dans la mécanisation. La "survie" économique a été de manière transitoire assurée par les subventions agricoles européennes mais le marché n'a jamais vraiment permis autre chose pour les petites exploitations en péril.

Comment vivre aujourd'hui de l'agriculture sans faire l'aumône et sans recourir à l'endettement alors que sa propre production est si spécialisée qu'on ne peut en tirer un régime alimentaire équilibré? L'appel au réseau local sous forme d'associations diverses cherche à recréer la solidarité traditionnelle mais cela reste souvent une association à but commercial dont le fonctionnement est relativement exclusif.

Concevoir le monde comme des combinaisons de réseaux au nom d'une certaine idée de

la rationalité économique ou sociale est un point de vue réducteur. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la circulation de flux commerciaux à un niveau local selon un modèle qui somme toute prouve sa faillite à un niveau international. Un réseau, quand il cherche à gérer, est encore l'exercice d'un pouvoir et d'un contrôle qui s'accommode mal des solidarités dans la mesure où il n'a pas pour but un "vivre ensemble" mais seulement un "vendre ensemble". En ce sens la vente directe en Bretagne questionne les principes même de l'économie : "qu'est ce qui distingue la subsistance de la survie ?".

Réinventer un mode de vie rural

Plutôt que de faire de l'agriculture un service ou une industrie alimentaire, certaines démarches de vente directe proposent d'en faire le pivot d'une réanimation de la vie locale. Plutôt que d'agrandir les exploitations, il s'agit de diversifier l'activité pour faire vivre le plus de monde possible du travail à la ferme. La vente directe est un des aspects de cette démarche qui passe par la création d'unités de travail avant les unités de vente.

La mise en commun des machines agricoles, le partage des unités de transformations et des filières de distribution, souvent coûteuses, difficile à mettre en oeuvre, sont une façon réaliste pour s'ouvrir à l'aval des filières de production. C'est aussi une bonne façon d'intégrer dans les circuits courts de distribution d'autres acteurs de la vie locale tels que les communes et d'éviter de se mettre en concurrence avec la boucherie artisanale ou l'épicerie locale par exemple.

L'installation de groupes de nouveaux agriculteurs dans un objectif de production diversifiée distribuée en circuit court pourrait passer par la restauration des anciennes unités de production collectives qu'étaient les "ellipses bocagères" et "mejou". Mais reste-t-il encore suffisamment de souvenirs dans la mémoire des anciens pour réactiver les modes de production adaptés aux micro-terroirs? Dans le cas contraire la technique est-elle un lien suffisant entre terre et production?

La question de l'habitat apparaît centrale pour le développement d'un nouvel art de vivre dans les campagnes. De nombreuses solutions s'offrent aujourd'hui pour atteindre une certaine indépendance énergétique. La réhabilitation des modes de construction traditionnels à base de matériaux et de techniques locales reste possible dans une région telle que la Bretagne où les vestiges du patrimoine rural ancien sont encore nombreux.

Réhabiliter les habitudes communautaires au sein des villages n'est pas une mince affaire. Les

pratiques de vente directe, l'agriculture biologique etc... ne sont pas des choix neutres et il faut à tout prix éviter les jalousies et surtout l'exclusion des petits producteurs "conventionnels" liés aux réseaux de grande distribution. Chacun doit avoir sa place. Peut-être faudra-t-il accepter une certaine forme d'exclusion économique, mais c'est le prix de la reconstruction d'un cadre culturel et social. En milieu rural, l'imagination a souvent déjà pris le relais du capital et de la technique. Après tout, les échanges au sein des communautés n'ont pas toujours besoin d'être monétisés pour jouer leur rôle dans l'économie locale.

L'esprit dans lequel certains agriculteurs bretons développent aujourd'hui la vente directe de produits agricoles est bien éloigné de celui des populations rurales du 19^e siècle et tout autant de l'économie informelle de la fin des années 1970. Ils ouvrent la voie à une agriculture engagée dont les préoccupations vont au delà de la simple production et distribution écologique et équitable. L'héritage culturel des modes de vie ruraux communautaires de la Bretagne traditionnelle est présent même si il n'est pas revendiqué. Une telle démarche dépasse le cadre politique et économique et interroge les fondements du "contrat social" tel que Rousseau l'entend.

Bibliographie

- Abdelmalek A., 1997-** Du territoire à la profession : identités agraires et changement social dans le Pays de Redon (Bretagne), *Ruralia*, 1997-01 - Varia, 5p.
- Aneha Aki, 2005-** "Practical analyses on the possibility of Community Supported Agriculture in Niigata Prefecture, organic relations between local agriculture and school lunches", *PEKEA*, 6p.
- Barthelemy de Saizieu T., 1985-** "Partages égalitaires en Basse-Bretagne", *Terrain*, Numéro 4 - *Famille et parenté*, 14p.
- Bernard J.-P., 1969-** "Mouvements paysans et réforme agraire", *Revue française de science politique*, vol.19 n°5, p. 982 - 1017.
- Bernier B., 1980-** "L'expansion de la ville capitaliste contre la campagne", *Anthropologie et Société*, vol. 4 n°1, p.53-64.
- Bonnault-Cornu P., Cornu R.,1991-***Savoir-faire, savoir-mesurer*, *Terrain*, numéro 16, 15p.
- Calame F., 1987-** "Peau de bois, peau de pierre", *Terrain*, n°9, 14p.
- Cavailhès, J., 2004-** "La valeur du cadre de vie agricole dans les couronnes périurbaines", *INRA sciences sociales recherches en économie et sociologie rurales*, n°3/03, 4p.
- Cérézuelle D., 1994-** Développement social local et économie informelle", *RIAC*, 32, p.27-36.
- Chapman A., 1980-** "Barter as a Universal Mode of Exchange", *L'Homme*, vol. 20 n° 3, p. 33-83.
- Cocaud M., 1999-** "Une approche de la modernisation agricole de l'Ouest au XIX^e siècle : des statistiques aux comptabilités d'exploitation", *Ruralia*, n°1999-05, 21p.a
- Col., 2003-** "Espace breton", *Les dossiers d'Octant Analyses statistiques détaillées sur des sujets variés*, n° 45, Insee, 150p.
- Cordonnier L., Bafifoulier P., Zenou Y., 1992-**"L'emprunt de la théorie économique à la tradition sociologique. Le cas du don contre-don", *Revue économique*, vol. 43 n° 5, p. 917 - 946.
- Crépin M.-Y., à paraître-** *Le partage des terres vaines et vagues en Bretagne : de la loi de 1792 à la loi de 1850*, communication présentée aux Journées Internationales de la Société d'Histoire du droit à Nancy en 2002.
- Darlot J., 2004-** Territoires, la communauté d'agglomération de Rennes, Rennes Métropole, *Le Flash d'Octant*, n°94, 6p.
- Fel A., 1985-** "Les révolutions vertes de la campagne française (1955-1985)", *Revue d'histoire*, vol. 8, n° 8, p. 3-18.
- Florence Naizot, 2005-** "Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages", *Les données de l'environnement La lettre thématique mensuelle de l'Institut français de l'environnement*, n° 101, p.1-4.
- Gallet J., 1992-** *Seigneurs et paysans bretons*, Ouest-France, 339p.
- Giot P.-R., Batt M., Morzadec M.-T., 1982-** *Archéologie du paysage agraire armoricain*, Travaux du laboratoire "Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains", Equipe de Recherche n°27 du C.N.R.S., Université de Rennes, 78p.
- Hervé P., 1991-***Maisons paysannes en Bretagne*, Skol vreiz, n°23, 84p.
- Houe P., 1979-** "l'émergence des pays bretons", in: Kayser B., 2003- *Petites villes dans l'aménagement rural*, Ed. C.N.R.S., p.113-132.
- ID09-BOC, 2003-** Linéaire de talus créés ou reconstitués en 2002 2p.
- Izard M.,1965-**"La terminologie de parenté bretonne", *L'Homme*, Volume 5, Numéro 3, p. 88-100.

- Lafargue P., 1895-** *Rapport présenté au Congrès de Nantes du Parti Ouvrier Français tenu du 14 au 16 septembre 1894*, in : Programme agricole du Parti Ouvrier Français commenté par Paul Lafargue, P.Lagrange, Lille, 1895.
- Lagadec Y., 2001** - "Comice cantonal et acculturation agricole : l'exemple de la Bretagne au XIXe siècle", *Ruralia*, **2001-09**,
- Le Bloas A.,** - La question du domaine congéable dans l'actuel Finistère à la veille de la Révolution, *Annales Historiques de la Révolution Française*, **331**,
- Le Boëtté I., 2005-** "Formes de pauvreté en Bretagne", *Octant*, n°102, p. 21-26.
- Le Coadic R., 2004-** "Les nouveaux "Bonnetts Rouges" de Basse-Bretagne", *Études rurales*, n° 171-172, pp. 93-101.
- Le Roho Y., 1999-** "L'occupation du sol en Bretagne", *Octant*, n°77, p. 18-23.
- Luong L., 2000-** "L'économie sociale et solidaire : un champ complexe et varié", *Octant*, n°84, p.11-14.
- Maheux H., 2004-** "Champs ouverts, habitudes communautaires et villages en alignements dans le nord de la Loire-Atlantique : des micro-sociétés fossilisées dans l'Ouest bocager", *In Situ*, n°5, 18p.
- Michel P., 2003-** "Recul des superficies agricoles", *Agreste Bretagne*, n°46, p.5-8.
- Monnier Y., 1993-** *Archéologie du Paysage (actes du colloque de Merland, 28-29 mai 1991)*, Penn Ar Bed bulletin trimestriel de la société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, n°148/149, 92p.
- Morant P., Le Henaff F., Marchand J.-P., 1995-** "Les mutations d'un paysage bocager : essai de cartographie dynamique", *Mappe Monde*, n° 1/95, p.5-8.
- Paugam S., 1986-** "Déclassement, marginalité et résistance au stigmatisme en milieu Rural Breton", *Anthropologie et Sociétés*, vol.10 n°2, p. 23-36.
- Périchon S., 2002-** "L'avenir de l'arbre périurbain autour de Rennes, entre utilités économiques et symbolique identitaire des agriculteurs", *Actes du séminaire "Etapas de recherches en paysage"*, n° 4, Ecole nationale supérieure du paysage, p. 41-49.
- Perrot M., La Soudière (de) M., 2003-** "La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne ?", *Ruralia*, n° 1998-02, 10p.
- Piron P., 1999** - *Les bocages du Finistère, typologie et diagnostic général, techniques d'entretien et propositions de gestion*, Conseil général du Finistère et Chambre d'agriculture du Finistère, 21p.
- Racine L., 1986-** "Les Formes élémentaires de la réciprocité", *L'Homme*, vol. 26 n° 99, p. 97-118.
- Reclus E., 1899-** "A mon frère le paysan", *Revue d'éducation sociale*, Brochure n°20, Editions de l'idée libre. 5p.
- Retière J.-N., 1988-** "L'acculturation douce", *Terrain*, n°11, 20p.
- Ricoeur p., 2004-** *La lutte pour la reconnaissance et l'économie du don*, UNESCO, 37p.
- Rouxel M., 2004-** "Bassins de vie bretons La sphère agri-alimentaire en tête des orientations économiques", *Octant*, n°99, p. 4-8.
- Sahlins M., 1968-** "Philosophie politique de l' "Essai sur le don", *L'Homme*, Volume 8, Numéro 4 p. 5 - 17.
- Schiray M., Gaudin J., 1984-** "L'économie cachée en France : état du débat et bilan des travaux", *Revue économique*, Volume 35, Numéro 4, p. 691 - 732.
- Segalen M., 1978-** *Cycle de vie familiale et transmission du patrimoine en Basse-Bretagne, analyse d'un cas*, Ethnologie française, p. 271.
- Servet J.-M., 1993-** "L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi", *Revue économique*, vol. 44 n° 6, p. 1127 - 1150.
- Tavernier Y., 1966-** "Le syndicalisme paysan et la Cinquième République, 1962-1965", *Revue française de science politique*, vol. 16 n° 5, p. 869 - 912.
- Vivier N., 1998-** *Propriété collective et identité communale ; les biens communaux en France 1750-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, préface d'Alain Corbin, 352 p.